



3

Jours

## Les normes IFRS - Perfectionnement

dans COMPTABILITE - CONSOLIDATION ET NORMES IFRS / Réf : JCF-CPTA-1-MIX

### Objectifs de la formation

- Gérer les principes fondamentaux du référentiel international
- Identifier les impacts de passage au référentiel international sur le système d'information comptable

### Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

#### Jour 1

#### 1. Examiner quelques rappels sur les enjeux de l'harmonisation comptable internationale

- L'organisation de l'IASB
- Le processus d'élaboration des normes
- Le cadre conceptuel et les normes applicables en Europe

#### Jour 2

#### 2. Définir les éléments des états financiers

- Présentation des états financiers
- Traitement des changements de méthode et d'estimation
- La première application des normes IFRS
- Les principes de présentation et d'évaluation

#### Jour 3

#### 3. Etablir le récapitulatif des normes en vigueur

- Présentation des normes
- Comptabiliser les immobilisations incorporelles
- Comptabiliser les immobilisations corporelles
- Le traitement des contrats de location
- Les provisions : conditions de comptabilisation et d'actualisation
- Evaluer et comptabiliser les avantages du personnel
- Évaluer et constater les impositions différées
- Comptabiliser le produit des activités ordinaires et valoriser les stocks
- Comptabiliser les instruments financiers
- Evènements postérieurs à la clôture
- Projets et perspectives d'évolution

## Pré-requis

Avoir suivi la formation Initiation aux normes IFRS ou avoir un niveau de connaissances équivalent

## Public cible

Responsables comptables/financiers, expert-comptables, contrôleurs de gestion

## Pédagogie

### Méthodes pédagogiques

- Exercices d'autopositionnement, partages d'expériences interactifs entre stagiaires
- Supports théoriques et pratiques
- Mises en situation

### Modalités d'évaluation

- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.
- L'évaluation privilégiera l'aspect formatif et les interactions participant/formateur. Elle pourra éventuellement prendre l'aspect d'un QCM.



- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation et sanctionnera l'acquisition des savoirs du participant.

**SAS LEXOM**

au capital de 25 000,00 €

Siège social : 155 Avenue René Privat - 07000 PRIVAS

N° SIRET : 510 869 274 00066 - RCS Aubenas

Code NAF : 85.59A / N° TVA Intra : FR 74510869274



LES FILIALES DU GROUPE LEXOM :



